L'HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE
ISSN 1269-0791

CAP FINISTÈRE
PENN AR BED

Dispensé de timbrage BREST CTC

CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 27/03/2008

PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Une majorité confortée

Le 20 mars, Pierre Maille a été réélu, pour la quatrième fois, président du Conseil général du Finistère avec 39 voix contre 15 abstentions. La nouvelle période qui s'ouvre sera placée sous le signe du changement, dans la forme, et de la continuité, sur le fonds.

Le changement est visible dans la nouvelle équipe de vice-présidents. Tous ont changé d'attribution et de nouveaux élus vont prendre des responsabilités.

Ainsi, Chantal Simon-Guillou (Plouzané) devient la première vice-présidente, chargée des territoires et de l'environnement, Gilbert Monfort (Rosporden) se voit confier les solidarités. Roger Mellouët (Le Faou) sera en charge des finances et de l'évaluation. Joëlle Huon, nouvelle élue du canton de Plouigneau, s'occupera de l'enfance et de la jeunesse, tandis que Michaël Quernez (Quimperlé), nouvel élu lui aussi, présidera la commission économie et insertion.

A ces cinq vice-présidents "thématiques", s'ajoutent quatre autres "territoriaux". Maryvonne Blondin (Quimper 2) pour la Cornouaille, Richard Ferrand (Carhaix) pour le centre-ouest Bretagne, Jean-Luc Fichet (Lanmeur) pour le pays de Morlaix, et Pascale Mahé (Guilers-Bohars-La Cavale) pour celui de Brest.

Patricia Adam (Brest Saint-Marc) et François Marc (Ploudiry), tous deux parlementaires, sont également vice-présidents. Ils auront une délégation en lien avec leur activité parlementaire et les intérêts du Finistère.

"Chaque vice-président sera aidé par un conseiller général délégué", a précisé Pierre Maille.

Annick Le Loch (Pont l'Abbé) n'a, quant à elle, pas souhaité rester vice-présidente du Conseil général. *"Depuis le 17 juin 2007, j'ai l'honneur d'être députée de la Nation.*

SUITE PAGE 2

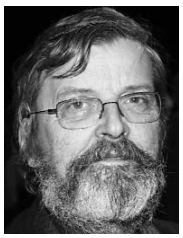
L'AFPA en danger de démantèlement

La bataille de la croissance et du développement économique passe incontestablement par un système de formation professionnelle capable d'apporter aux salariés des connaissances et des savoir-faire.

Tout le monde s'accorde sur ce constat. Cependant, *"un organisme comme l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) est menacé de démantèlement"*, prévient Jean-Paul Le Gall, secrétaire du comité régional de l'AFPA Bretagne.

Suite à la loi sur le service public de l'emploi, qui a permis la fusion ANPE/UNEDIC, le gouvernement dispose d'un an pour présenter au Parlement un rapport sur les modalités du transfert éventuel de l'AFPA à la nouvelle entité.

Pourquoi craindre un démantèlement de cette structure créée à la Libération ? Le rapport Sellier, sur le fonctionnement des dispositifs de la formation professionnelle réalisé par une mission du Sénat, en juillet 2007, est très sévère. *"Le système français de formation professionnelle est inefficace. Des sommes colossales sont dépensées : 26 milliards d'euros au total ! Pour une bonne part, impossible de savoir à quoi servent ces milliards ! Quand on sait à quoi ils servent, le constat est sans appel : la formation va aux mieux formés".*



Jean-Paul Le Gall

Cependant, dans ce tableau général bien sombre, l'AFPA occupe une place à part. En effet, le rapport

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Répression de fer.

Alors que se préparent les Jeux Olympiques, événement qui devrait plutôt marquer la concorde entre les hommes, la Chine use à nouveau de sa force contre le peuple tibétain. Car, depuis presque 60 ans, il résiste au pouvoir de Pékin et continue de revendiquer sa liberté. Des voix s'élèvent partout dans le monde, depuis près de quinze jours, pour que cessent les exactions chinoises, les tortures et les emprisonnements arbitraires. Mais la France de la diplomatie reste bien lente et fort discrète. Et la dernière démarche de Sarkozy appelant au dialogue semble fort peu appropriée. Elle risque même de rester sans effet tant le pouvoir communiste est sourd, sûr de sa force. La symbolique flamme olympique, partie du berceau de la démocratie, aura bien du mal cette année à affirmer son sens.

PS 29

Hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste habilité à publier les annonces légales et judiciaires
VENDREDI 28 MARS 2008 N° 761 0,30 € – www.ps29.org – cap-finistere@wanadoo.fr

Une majorité confortée (suite)

A peine réélu, Pierre Maille a demandé aux conseillers généraux de se mettre au travail

••• *Lors de ma déclaration de candidature et pendant toute la durée de la campagne des législatives, je me suis prononcée sur la conception que je me fais du mandat de députée.*

Je me dois de le redire aujourd'hui. Je suis favorable à un pouvoir renforcé du Parlement et au fait que les députés y exercent pleinement le mandat que le peuple souverain leur a confié.

En parfaite cohérence avec cette position, qui n'est pas une posture mais une conviction, je ne peux concevoir de cumuler un mandat national avec l'exercice d'une responsabilité au sein d'un exécutif local", a-t-elle précisé.



Le Président et les vice-présidents

Autre changement significatif : tous les conseillers généraux appartiennent désormais à la commission permanente. *"Elle se réunit le premier lundi de chaque mois, permet de valider un ensemble de décisions dont les critères ont été décidés en séance plénière",* a rappelé Pierre Maille. Son élargissement aux 54 conseillers généraux du Finistère permettra d'échanger sur l'avancement d'un dossier, d'évoquer les questions d'actualité et de répondre aux questions des élus.

"Il s'agit de mettre encore plus l'accent sur la notion de transversalité que nous défendons depuis plusieurs années et surtout de permettre à tous les élus de participer", explique Gilbert Monfort.

C'est le même souci d'efficacité qui a amené le président du Conseil général à demander aux commissions de se réunir deux fois par mois, et non plus une seule, de préférence le lundi de manière à éviter les déplacements inutiles des élus.

Les responsabilités, les modes et le rythme de travail évoluent mais la direction reste la même : bâtir un Finistère solidaire. *"Remettons-nous maintenant au travail",* a demandé Pierre Maille. Dans l'immédiat, la pêche constitue le dossier prioritaire. D'une part, parce qu'il faut rapidement évaluer et réparer les dégâts causés par la tempête exceptionnelle qui a endommagé les îles et les ports du Sud-Finistère. D'autre part, car la crise continue et commence à diviser les professionnels. L'impatience face à la lenteur de l'application du plan Barnier gagne les ports.

Mais d'autres chantiers ont été évoqués par le président : la desserte du territoire en haut débit, la poursuite du travail mené sur l'énergie et le changement climatique, le partenariat avec le Conseil régional et l'État pour la ligne à grande vitesse et la modernisation de la ligne Brest-Quimper, la préparation des contrats de territoire avec les intercommunalités, l'évolution de toutes les politiques du département en conformité avec son agenda 21, la mise en place d'indicateurs et de méthodes d'évaluation, l'anticipation des besoins liés à l'allongement de la durée de la vie, l'accessibilité des transports.

Avec cinq sièges de plus, la majorité de gauche sort renforcée des élections de 2008. Elle compte désormais 40 élus contre 13 à l'opposition UMP, divers droites, MoDem, rassemblée au sein de l'Alliance, et Jean-Yves Cozan.

Dans le reste du pays aussi la gauche progresse et les élus du MoDem s'allient à la droite. *"Sept conseils généraux sont passés de droite à gauche",* s'est félicité Bruno Le Roux, secrétaire national aux élections : l'Ain, la Corrèze, dont le nouveau président est François Hollande, l'Indre-et-Loire, le Lot-et-Garonne, la Somme, les Deux-Sèvres et le Val-d'Oise.

Dans trois départements : l'Aveyron, la Côte-d'Or et les Pyrénées-Atlantiques, le PS et l'UMP étaient à égalité. A chaque fois, la droite, dans toutes ses composantes, a su se rassembler pour élire des présidents UMP.



Pierre Maille, réélu pour 3 ans

L'AFPA en danger (suite)



L'AFPA de Brest

••• Sellier reconnaît son efficacité. *"Essentiellement orientée vers les premiers niveaux de qualification, CAP BEP, ses actions en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi sont au cœur de sa mission d'intérêt général",* reconnaissent les sénateurs. Dans sa conclusion, ce rapport précise que *"cet organisme joue un rôle de rééquilibrage au sein d'un système de formation où perdurent de fortes inégalités territoriales et où la formation va aux mieux formés",* souligne Jean-Paul Le Gall.

Alors, dans ces conditions, pourquoi craindre un démantèlement de l'AFPA ? Parce que Christine Lagarde, ministre de l'Économie, a déclaré que la formation professionnelle n'était ni un service public, ni même un service social d'intérêt général, mais un marché comme un autre soumis à la loi de la concurrence.

L'AFPA, en dépit d'un bon bilan, est menacée

Ce qui est à l'ordre du jour, c'est la préparation concrète et accélérée du transfert des personnels de l'orientation démontrant ainsi l'intention, au plus haut niveau, de désosser complètement l'AFPA, la mise en concurrence inconsidérée des formations qui implique une baisse des coûts, la cession du patrimoine de l'État qui signifie une augmentation des charges, la fermeture d'établissements et des suppressions d'emploi. C'est aussi la fin de la gratuité de l'hébergement pour les plus démunis, l'augmentation du prix des repas, la diminution importante de l'offre de formation et la quasi-impossibilité de suivre une formation en-dehors de sa région avec toutes les répercussions que cela aura pour les territoires.

"Il devient urgent d'organiser un vrai débat sur une question aussi importante que la formation continue et professionnelle et sur les moyens accordés à l'AFPA pour poursuivre sa mission avec efficacité", estime Jean-Paul Le Gall pour qui *"le service public doit continuer à garantir l'égalité d'accès sur l'ensemble du territoire national".*

Benjamin et vice-président

"Décidément, je viens de vivre une semaine dont je me souviendrai", **résumait Michaël Quernez, le 20 mars, à l'issue de la séance d'installation du Conseil général à Quimper.**

Benjamin de l'assemblée départementale, le nouvel élu du canton de Quimperlé (64 % au premier tour !) a mené sa première campagne sur son nom. *"J'ai pu constater que les électeurs ont bien compris l'enjeu départemental de l'élection cantonale. Les changements apportés par Pierre Maille et son équipe, depuis 1998, ont bien été intégrés. Nous sommes les relais de la politique menée par la majorité départementale dans les cantons".*

Le successeur de Louis Le Pensec qui fut, depuis 1976, l'élu de ce canton, s'est vu confier par le président du Conseil général la présidence de la commission économie et insertion. *"Je suis sensible à cette marque de confiance. Il s'agit d'une commission très importante. Je conçois mon rôle comme celui d'animateur d'une équipe qui va s'investir pour que les bénéficiaires de l'insertion accèdent à l'emploi".*



Michaël Quernez, vice-président chargé de l'économie et de l'insertion

Président de la COCOPAQ depuis 2001, Michaël Quernez a abandonné cette fonction pour se consacrer pleinement à ses nouvelles responsabilités. Mais, avec 40 élus contre 14, la communauté de communes du pays de Quimperlé reste à gauche. Nicolas Morvan, nouveau maire de Moëlan-sur-Mer, devrait en assurer la présidence.

Seule ombre au tableau : le nouveau vice-président du Conseil général siégera désormais dans les rangs de l'opposition au Conseil municipal de Quimperlé. *"Nous serons à la fois attentifs et constructifs ",* annonce Michaël Quernez qui souligne que c'est aussi *"dans la défaite que l'on se reconstruit et que l'on construit".*



Où va l'altermondialisme ?

Avec
Eddy Fougier

Deux orientations s'affrontent au sein du mouvement altermondialiste, nous explique le politologue Eddy Fougier, auteur de *"L'altermondialisme"* (éditions *Le cavalier bleu).*

Cap Finistère : Pouvez-vous nous définir les contours de l'altermondialisme aujourd'hui ?

Eddy Fougier : *Le grand public a souvent tendance à confondre l'altermondialisme avec l'extrême gauche, mais la réalité est plus complexe et même s'ils ne sont pas les plus médiatiques, les chrétiens de gauche du CCFD (comité catholique contre la faim et pour le développement) notamment et les ONG modérées comme OXFAM sont très actifs dans la mouvance altermondialiste.*

Cap Finistère : Comment expliquez-vous l'essoufflement de ce mouvement ?

Eddy Fougier : *Une partie des altermondialistes estiment qu'il convient plutôt de parler de recomposition. Je ne défends pas à tout prix l'idée de l'essoufflement et un rebond est toujours possible. Je constate simplement que les grandes mobilisations altermondialistes ne rencontrent plus le même écho médiatique qu'il y a quelques années. Sur des questions comme l'affaire Kerviel ou le traité de Lisbonne, les altermondialistes ont été peu audibles. Si on ajoute à ça les 1,32 % de José Bové à la présidentielle et la crise au sein d'ATTAC en 2006, on voit bien que le mouvement est dans une impasse. D'ailleurs de nombreux militants sont désabusés et voudraient passer à une nouvelle étape.*

Cap Finistère : C'est pour dépasser cette impasse que certains défendent l'idée du post-altermondialisme ?

Eddy Fougier : *Tout à fait. Les forums sociaux mondiaux n'ont pas débouché sur une alternative. Le mouvement ne s'est pas structuré et s'est organisé autour de quelques principes comme le pluralisme, l'autonomie du mouvement par rapport aux partis et aux gouvernements et l'égalité des points de vue, empêchant ainsi l'émergence de consensus ou la rédaction d'un programme. Autour de Bernard Cassen, qui anime "Mémoire des luttes", un groupe de militants propose de dépasser ces principes, à l'origine selon eux de l'essoufflement du mouvement. Ils défendent au contraire l'idée de favoriser les convergences entre les mouvements sociaux, les partis et les gouvernements qui mettent en avant la lutte contre le libéralisme. Ils cherchent à élaborer un "Manifeste pour un socialisme du XXIe siècle" et à réhabiliter des idées comme celles des nationalisations. Il n'est donc plus question de pluralisme idéologique et le Venezuela est cité en exemple. C'est autour de cette question que devrait s'organiser le débat dans les semaines qui viennent.*

Rendez-vous

28 mars
A 18 h 30 : Conseil fédéral, au local du Parti Socialiste à Brest, 13, rue de Portzmoguer.

1er avril
A 18 h 30 : Bureau fédéral, au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

S'abonner :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

☐ **Abonnement** ☐ **Réabonnement**

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

EN SAVOIR PLUS ...

Les maires socialistes dans les communes de plus 9 000 habitants

Brest : **François Cuillandre**
Quimper : **Bernard Poignant**
Guipavas : **Alain Queffelec**
Le Relecq-Kerhuon : **Yohann Nédélec**
Plouzané : **Bernard Rioual**

Les mécomptes de la droite

Le projet de budget 2008, adopté à l'automne dernier, était fondé sur des paramètres économiques et financiers totalement irréalistes. Durant toute la discussion, les parlementaires socialistes n'ont cessé de le répéter.

Aujourd'hui, le gouvernement ne peut plus le nier.

La parité Euro-Dollar n'est pas de 1,37 mais de plus de 1,50.

Le prix du baril de pétrole n'est pas de 73 dollars mais de plus de 100.

L'inflation annuelle sera nettement supérieure au seuil des 2 % en raison notamment de la hausse des prix des produits de première nécessité qui pèse directement sur les ménages les plus modestes.

Quant à la croissance, elle n'atteindra ni 2,25, ni 2,50, mais restera inférieure à 2 % comme tous les instituts de conjoncture le laissent entendre depuis plusieurs mois.

Ou bien le gouvernement et la majorité parlementaire se sont trompés par incapacité à anticiper, ou bien ils ont trompé les Français au moment du vote du budget.

Aujourd'hui, alors que la période des élections municipales et cantonales est passée, le pouvoir admet progressivement la réalité, par petites touches.

Le pari du "paquet fiscal" de 15 milliards d'euros accordés à quelques privilégiés a définitivement échoué. Celui de la croissance et des progrès du pouvoir d'achat aussi.

La détérioration de la situation économique, que le gouvernement ne parvient plus à masquer, aura de graves conséquences sur les recettes.

En fait, depuis dix mois, le pouvoir a multiplié les mauvais choix, privilégiant l'inégalité sociale et la rente, au détriment de l'investissement productif, de la recherche et du monde du travail.

Ce sont aussi ces facilités-là que les Français ont lourdement sanctionnées, les 9 et 16 mars dernier.

Annonces légales & judiciaires

VILLE DE Brest

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉS

Pour **Réaménagement des sanitaires -maternelles et primaires- et de la restauration du groupe scolaire Jacques-Prévert à Brest.**

1. Nom et adresse officiels de l'acheteur public :
Ville de BREST - Direction des Marchés
2, rue Frézier - B.P. 92206
29222 BREST CEDEX 2
Tél. 02 98 33 54 11 - Fax 02 98 33 54 15
courriel : marches@mairie-brest.fr.

2. Type d'acheteur public : Collectivité territoriale.

3. Type de marché : Travaux.

4. Classification CPV des entreprises susceptibles de répondre au présent avis : 45214200-2.

5. Description succincte du marché :
Les travaux sont décomposés en 10 lots :
– Lot n° 1 : Dépose - Démolition - Maçonnerie
– Lot n° 2 : Couverture étanchéité - Charpente métallique
– Lot n° 3 : Menuiseries extérieures
– Lot n° 4 : Cloisons sèches - menuiseries intérieures
– Lot n° 5 : Plafonds suspendus
– Lot n° 6 : Carrelage faïence
– Lot n° 7 : Peinture - Nettoyage
– Lot n° 8 : Électricité
– Lot n° 9 : Chauffage - Ventilation - Plomberie
– Lot n° 10 : Mobiliers de réfectoire - Équipements

6. Valeur totale (estimée) :
570 000,00 € HT

7. Type de procédure :
Appel d'offres ouvert.

8. Critère d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :
1 - Valeur technique : 55 %
2 - Prix des prestations : 45 %

9. Nom et adresse de l'entrepreneur auquel le marché a été attribué et montant :

Marché n° 2008.133 - **lot n° 1 :**
Société ARTS GREEMENTS
5, rue de Kerbernard - 29200 BREST
Montant du marché H.T. : 90 807,43 €

Marché n° 2008.134 - **lot n° 2 :**
Société BIHANNIC SARL
5, route de Kervallan - 29200 BREST
Montant du marché H.T. : 88 273,35 €

Marché n° 2008.135 - **lot n° 3 :**
Société MIROITERIE RAUB
Kérébars - BP 72 - 29820 GUILERS
Montant du marché H.T. : 78 245,056 €

Marché n° 2008.136 - **lot n° 4 :**
Société SA JOURT PÈRE ET FILS
Mesnos - Chemin de la Butte
29200 BREST
Montant du marché H.T. : 50 024,54 €

Marché n° 2008.137 - **lot n° 5 :**
Société SAS LE GALL PLAFONDS
3, route de Kervallan - 29200 BREST
Montant du marché H.T. : 11 410,64 €

Marché n° 2008.138 - **lot n° 6 :**
Société SAS KERDREUX GARLATTI
25, rue Alfred-Kastler - 29850 GOUESNOU
Montant du marché H.T. : 51 264,31 €

Marché n° 2008.139 - **lot n° 7 :**
Société CELTIC PEINTURE
ZA du Vern - 29200 BREST
Montant du marché H.T. : 20 670,60 €

Marché n° 2008.140 - **lot n° 8 :**
Société SAS GERVAIS
15, rue Niepce - 29200 BREST
Montant du marché H.T. : 29 627,55 €

Marché n° 2008.141 - **lot n° 9 :**
Société EURL EDSI
ZA du Carpont - 29850 GOUESNOU
Montant du marché H.T. : 62 169,51 €

Marché n° 2008.142 - **lot n° 10 :**
Société SA Ets PICHON
Echangeur de St Thonan
Voie express RN 12
29800 SAINT THONAN
Montant du marché H.T. : 39 625,00 €

10. Sous-traitance : Le marché est susceptible d'être sous-traité.

11. Le présent avis d'attribution est un avis obligatoire.

12. Date de l'attribution du marché :
6 mars 2008.

13. Nombre d'offres reçues : 26.

14. Ce marché n'a pas fait l'objet d'un avis au J.O.C.E.

15. Date de publication de l'avis d'appel public à la concurrence :
15 février 2008.

16. Date d'envoi du présent avis :
25 mars 2008.

ATHENA
SARL au capital de 500 €
Siège social : 5, route de Kervallan
29200 BREST
RCS BREST 489 749 580

Aux termes d'une décision en date du 2 avril 2007, l'associée unique statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication
Alain QUEFFELEC
Rédacteur en chef
Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1207 P 11428